

Séance du Conseil d'arrondissement du 7 mars 2006

Avertissement : Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force sur des bases autonomes. Autrement, une véritable démocratie ne peut-être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions créées et contrôlées directement par les gens.

C'est devant environ 85 personnes, soit 4 fois plus que la moyenne que s'est déroulée la séance du conseil d'arrondissement. Un dossier chaud, la transformation en condo de l'Imperial tobacco, a mobilisé plusieurs personnes et 27 citoyens-nes se sont incritEs à la période de question. Commencé à 19h05 le tout s'est terminé à 21 :45.

En manchette :

- Les condos de l'Imperial Tobacco
- Le déménagement du Casino
- Les subventions à des groupes de la Pointe Saint-Charles

Rapport de suivi :

En général, un rapport de suivi des « requêtes des citoyens », c'est-à-dire des questions posées lors de la (des) séance (s) précédente (s) est disponible à l'entrée lors des conseils d'arrondissement. Premièrement, je veux souligner que le principe de faire un tel rapport est excellent, mais malheureusement son contenu n'aide pas beaucoup à comprendre les suites données à ces questions des citoyens-nes. Mais ce qui me saute aux yeux est que les réponses des éluEs sont le reflet d'une culture politique qui, entre autre, personnalisent et individualisent les problèmes soulevés par les gens. Ainsi, cette façon de répondre tente d'évacuer (volontairement ou non) toute connotation politique des problèmes posés. **Ce mois-ci je n'ai aucun commentaire particulier à faire sur le rapport de suivi.**

Questions du public :

Comme à l'habitude la période de questions du public constitue l'essence du fonctionnement de ce qu'on nomme la démocratie représentative. Elle est à cet égard très révélatrice du rapport qu'entretiennent les groupes, les citoyens-nes vis-à-vis du pouvoir politique de l'arrondissement.

Comme je le disais plus haut 27 personnes étaient inscrites à la période de questions.

Sujet : Transformation en condo. 9 ou 10 des interventions ont porté sur la transformation de l'ancienne usine de l'Imperial Tobacco en 481 logements dont plus de 400 en condos.

- Le POPIR comité logement de St-Henri, ses membres et ses appuis (notamment la Table Solidarité St-Henri) revendiquent une plus grande proportion de logement social. On m'a signifié qu'un pourcentage de 50% du total serait une proportion acceptable compte tenu des besoins très grands du quartier St-Henri.
- Par contre, le éluEs de l'arrondissement, qui obtiennent l'appui d'intervenants tels le RESO et le Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier, croient que ce % est suffisant.

Concernant ce sujet, nous avons assisté à une autre pièce de justification remarquable de la part de la mairesse qui a été la seule à répondre aux questions et commentaires des personnes au micro. Il était très évident que les positions des uns et des autres étaient très éloignées non seulement sur des

considérations pragmatiques (le nombre de logements sociaux) mais également sur les choix politiques qui mènent à ces décisions. Ainsi, à la question que « la ville et l'arrondissement devraient mettre sur pied une Fiducie foncière dont le mandat serait d'acquérir bâtiments et terrains pour réaliser des projets d'habitation abordable », la Mairesse répond « il n'y a plus un seul gouvernement qui accepterait aujourd'hui de faire ce type d'intervention ». Ainsi, parce que les autres gouvernements adoptent des conceptions néo-libérales de laisser le marché régir la transformation des quartiers, il faut obligatoirement suivre. Clairement, il s'agit d'une position qui justifie le discours néo-libéral et les conséquences de l'activité du marché immobilier sur la population qui elle subit les contre-coups de la spéculation et de la crise du logement.

Il s'agit de la même attitude, lorsque qu'une personne reproche à la mairesse Jacqueline Montpetit d'être absente du débat public et de ne pas appuyer les revendications auprès des autres gouvernements pour des fonds pour le logement social. Il s'agit d'un très bel exemple ici, de l'application d'une vision néo-libérale du pouvoir politique.

En contre-partie des interventions citoyennes, la Mairesse n'en manque pas une pour faire carrément de la démagogie pendant une dizaine de minutes sur le dos des organisations communautaires qui luttent depuis près de 40 ans dans le Sud-Ouest pour l'amélioration des conditions de logement. En 25 ans d'activités et d'implication directe dans le quartier Pointe St-Charles, je n'ai jamais vu ou entendu Jacqueline Montpetit se lever pour afficher publiquement son appui au logement social, elle qui habite depuis longtemps le quartier. C'était proprement indécent.

Enfin, malgré l'appui unanime des éluEs du Sud-Ouest sur le projet, le POPIR comité logement passe à une autre étape et tentera de provoquer et de gagner un référendum pour battre le projet. S'il réussissait, ce que je leur souhaite, cela devrait dire que le promoteur serait probablement obligé de revenir avec un autre projet et que le pouvoir d'influence du POPIR pour y intégrer une plus grande proportion de logement social en serait accru. À suivre....

Sujet : Attachés politiques au bureau de la mairesse. 4 interventions ont porté sur le sujet. Ces questions sont issues d'une « chicane » entre les éluEs de Vision Montréal, majoritaires (3) et les éluEs de l'Union des citoyens, minoritaires (2). Le litige, la mairesse a décidé unilatéralement d'embaucher les 5 attachés politiques de l'arrondissement.

- Les éluEs de Vision Montréal ont fait ressortir que les attachés politiques viennent tous de l'organisation politique de l'Union des citoyens (organisateur de campagne électorale, candidat défait aux élections, etc.).
- Essentiellement, les questions faisaient ressortir le fait que des attachés politiques partisans d'un parti aurait à travailler avec des éluEs de l'autre parti.

Comme l'a répété madame Montpetit, en conformité avec la loi, le gouvernement du Québec donne le pouvoir à la mairesse d'engager les membres du bureau politique de l'arrondissement. Mais, il semble que c'est l'attitude même de la mairesse qui suscite l'impasse. Ailleurs en général, les maires et mairesses consultent les autres éluEs afin de partager les ressources, ce qui n'a vraisemblablement pas été fait.

Malhablement, les éluEs de Vision Montréal soulèvent un problème réel, mais ils ont mélangé les problèmes en attaquant directement aux individus qui ont été embauchés.

L'attitude autoritaire et paternaliste de la Mairesse dans ce dossier a donné lieu encore hier soir, l'allure d'un cirque au conseil d'arrondissement. La « guerre » déclarée entre les 2 formations politiques a des effets chez les fonctionnaires et par voie de conséquence sur la qualité des services publics.

Sujet : Le déménagement du casino : Suite à l'assemblée publique du 6 mars où près de 300 personnes sont venues soutenir les propositions d'action du Comité CN-Casino, 4 militantEs se sont

inscritEs à la période question mais une n'est pas intervenue. Le but principal : obtenir une rencontre avec la Mairesse concernant le déménagement du casino.

- La première question demandait si madame Montpetit partageait la position du Maire de Montréal qui a donné son appui au déménagement du casino à Pointe St-Charles. Ainsi, malgré ce qui est contenu dans un document officiel du comité exécutif et des articles qui sont parus dans les journaux **Jacqueline Montpetit a refusé de répondre.**
 - La sous-question fut de savoir si la Mairesse allait répondre à notre lettre du 18 janvier 2006, où nous demandons une rencontre sur le sujet chaud du casino. Elle a refusé de répondre à cette question même si une semaine auparavant lors du conseil à l'Hôtel de ville, elle a affirmé qu'elle était disponible et que les portes de son bureau étaient ouvertes.
- Comme Jacqueline Montpetit attend, toujours selon ses dires, des études pour l'éclairer, l'autre intervenante a commencé par lire un extrait du rapport de la Direction de la santé publique qui décrit les impacts sur la santé de la population des quartiers du Sud-Ouest et lui a demandé si elle avait lu le rapport, **Jacqueline Montpetit a refusé de répondre.**
- Ensuite ce fut à mon tour de m'approcher du micro et d'enchaîner sur son refus de rencontrer la Table Action-Gardien, alors que devant moi au conseil municipal elle avait déclaré publiquement que « ses portes étaient ouvertes ». À ce sujet le maire Gérald Tremblay a accepté publiquement de nous rencontrer aussitôt que le rapport Coulombe serait public.
- Ma principale question touchait justement le contenu du rapport qu'a soumis la Ville de Montréal pour le gouvernement du Québec. Dans ce rapport, il y a toute une section qui concerne l'opinion de l'arrondissement Sud-Ouest. Le rapport identifie clairement en les nommant tous les acteurs et leurs positions dans le dossier du casino... sauf les groupes communautaires de Pointe St-Charles et les citoyens-nes qui appuient notre lutte. Toutefois, le rapport dit aussi clairement faire « abstraction des oppositions inconditionnelles pour des raisons idéologiques ».
 - Comme nous l'avons vite compris, cela s'adresse à la Table Action-Gardien, un des intervenants majeurs dans ce dossier.
 - J'ai donc demandé aussi simplement que possible si madame la Mairesse partageait ce qui est écrit dans le rapport officiel de la Ville ?
Réponse : ce n'est qu'une copie de travail
 - Je suis donc revenu en sous-question avec la même question et avant même que je termine Jacqueline Montpetit m'a dit qu'elle avait répondu à ma question. Je lui ait indiqué qu'à mon avis elle avait répondu à côté de la question.
 - J'ai donc répété ma question « madame la Mairesse est-ce que vous partagé ce que votre directeur de l'aménagement urbain a écrit dans le document officiel de la Ville ». **Elle a refusé de répondre.**

Conclusion : **NON partout.** Non seulement Jacqueline Motpetit refuse de se positionner clairement sur le dossier du casino, mais la Mairesse refuse de nous recevoir pour bien connaître nos positions et nos arguments. Elle n'a visiblement pas lu le document fondamental de la Direction de la santé publique et elle refuse de dire si elle appui un document officiel de la ville et la position du Service d'urbanisme du Sud-Ouest dont en passant elle est la principale responsable. Comme langue de bois et mépris pour les gens ou les groupes qui décident de défendre d'autres intérêts, il est difficile de faire mieux.

Personne non plus parmi les autres éluEs ne s'affiche ouvertement sur ce dossier controversé. Nous espérons simplement que tous ces personnages ne viendront pas nous dire un jour qu'ils-elles ont défendu les intérêts et les préoccupations des citoyens-nes.

On peut se demander d'ailleurs, autant sur la question du dossier de l'Imperial Tobacco que de celui du casino, si les 5 éluEs ont vraiment besoin d'être dans 2 partis politiques différents! Ont dirait vraiment qu'ils-elles pensent la même chose.

Ordre du jour :

Cette partie de l'assemblée a débuté par la promulgation dans le Sud-Ouest de la « Semaine québécoise des adultes en formations ». La mairesse a souligné l'importance de cette déclaration qui « ne sont pas juste des mots ». Elle aurait probablement intérêt à s'y ressourcer compte tenu de la façon dont elle accueille quelquefois les personnes ayant peu de capacité à s'exprimer en public et au micro des assemblées de l'arrondissement.

Autres résolutions :

- ❖ La résolution pour un projet d'un Hôtel de ville de l'arrondissement a été retirée de l'ordre du jour. Il s'agirait d'une obstruction (pour quels motifs) organisée par la majorité à l'encontre de la Mairesse. Les bureaux administratifs sont actuellement répartis dans 4 édifices.
- ❖ Dans le cadre du programme « lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » des groupes des 5 quartiers ont signé des ententes et recevront une subvention. Dans Pointe Saint-Charles il s'agit :
 - Café Paradoxe : environ 34 000\$
 - Club populaire : environ 12 000\$
 - Comité des sans emplois : environ 5 000\$
 - Carrefour d'éducation populaire : environ 5 000\$
 - Loisirs St-Charles environ 5 000\$
- ❖ L'organisme le Pôle des Rapides obtient une subvention de 48 000\$
- ❖ L'ACHIM (organisation communautaire de logement) se voit radié une facture d'environ 11 500\$ de la part de l'arrondissement.
- ❖ Tout près de 2 millions\$ sont prévues pour réparer certaines rues : Dans la Pointe St-Charles : rue Coleraine entre Charlevoix et Liverpool, et rue Hibernia entre Coleraine et Mullins.
- ❖ La place des éluEs au conseil d'arrondissement sera modifiée et ces derniers siègeront selon leur affiliation politique. La Mairesse qui s'était opposée à ce point le mois dernier, a décidé de se rallier.
- ❖ Comme j'en ai parlé plus haut le projet de condo de l'Imperial Tobacco a été adopté à l'unanimité.
- ❖ Un projet de restaurant et de traiteur a été accepté au 1263 Island. 24 places.

Projet de condo dans la Pointe. Le projet de 66 logements condo de la rue Bourgeois qui a fait l'objet d'une consultation publique le 1^{er} mars dernier n'est pas réapparu sur l'ordre du jour comme prévu et indiqué par un fonctionnaire. La raison probable en est peut-être qu'à la lumière des nombreux commentaires des citoyens-nes, des demandes de modifications substantielles seront demandées au promoteur.

*****Les opinions et commentaires sont bienvenus*****

Marcel Sévigny
Pointe Saint-Charles, le 8 mars 2006